



CONTRE-REFORME DES RETRAITES : C'EST PARTI !

C'est donc aujourd'hui que Jean-Paul Delevoye, Haut commissaire à la réforme des retraites, présente son rapport. De surprises, il n'y en a pas : instauration d'un régime universel cassant les 42 régimes spéciaux, recul dans les faits de l'âge de départ à 64 voire 65 ans pour un taux plein, calcul pour tous des « droits » sur l'ensemble de la carrière, quelques gratifications sous forme d'attribution de points pour les « accidents » de la vie...

Pour tous, une baisse considérable du montant de la pension servie et de fait, une obligation de travailler plus longtemps dans l'espoir d'acquérir des points dont la valeur n'est même pas garantie.

Pour les artisans de cette réforme, gouvernement et CFDT, la « justice sociale » se conjugue toujours avec la baisse des droits.

Sur un autre dossier d'ailleurs, cette « philosophie » a été confirmée par l'arrêt de la cour de cassation qui maintient le plafonnement des indemnités en cas de licenciement, au grand bonheur du MEDEF qui ne cachait pas sa joie à l'annonce de cet arrêt le 17 juillet.

L'objectif du gouvernement est clair, il s'agit de baisser sensiblement le montant des pensions de tous et ce ne sont pas les « concertations » annoncées qui changeront cet objectif.

L'heure est donc à la mobilisation pour mettre un coup d'arrêt à cette politique, pas à la concertation ! C'est ce qu'ont compris et mis en œuvre les personnels des urgences des hôpitaux, les enseignants mobilisés par la grève contre les lois Blanquer, les pompiers...

L'Union Départementale FO de Paris soutient sans réserve l'ensemble de ces mobilisations. Elle s'engage dans la préparation du 21 septembre 2019 appelé et organisé par la Confédération FO.

- Retrait du projet Delevoye-Macron
- Maintien des 42 régimes
- Maintien d'un système de retraite par répartition
- Non à la capitalisation
- Non au recul de l'âge de départ.

Paris, le 18 juillet 2019